



Municipalité de Saint-Norbert

séance

ordinaire du 10 août 2015

*Municipalité
de St-Norbert*

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi le 10 août 2015 à 20 heures, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs le conseillers	Yvon Laporte Claude Thouin Jocelyn Denis

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Lucie Poulette, Directrice générale, secrétaire/trésorière.

1.- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE :

Le maire débute la séance par un mot de bienvenue, la séance est ouverte à 20h00.

2.- (15-08-114) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote,

Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant;

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015
5. Conciliation bancaire au 31 juillet 2015
6. Comptes à payer et à approuver
7. Règlement de nuisances numéro # 381-1-2015
8. Offres de services auscultation des chaussées-plan d'intervention
9. Réparation et mise à niveau de notre serveur
10. Budget révisé OMH La Bonne Aventure 2015
11. Budget fête de la famille 12 septembre avec représentation de la Roulotte
12. UPA Lanaudière – Campagne d'appui
13. Demande de commandite Source de vie-rentree scolaire
14. Église :
 - a. Demande Desjardins et signature de la demande
 - b. Budget pour spectacle «Hommage à Jean-Pierre Ferland»
15. Correspondance :
 - a. Modification du règlement 216-1 de la MRC de D'Autray
 - b. Demande d'un citoyen
16. Divers
17. Période de questions
18. Clôture

3.- (15-08-115) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2015 :

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Claude Thouin ;
Appuyé par madame Annie Boucher;
Le maire demande le vote,

RÉSOLU à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 soit approuvé.

4.- (15-08-116) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JUILLET 2015.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Jocelyn Denis;
Le maire demande le vote

Résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 juillet 2015 soit approuvé.

5.- CONCILIATION BANCAIRE :

Le dépôt de la conciliation bancaire au 31 juillet 2015 pour un solde de 703 482.81 \$ dont 37 659.73 \$ dans le compte de l'église.

6.- (15-08-117) COMPTES À APPROUVER ET À PAYER:

Une liste des comptes à approuver et à payer a été fournie à tous les membres du conseil avant la séance, cette liste est disponible pour consultation au bureau et les membres du conseil en dispensent la transcription au présent procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Denis;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote,

RÉSOLU à l'unanimité :

D'approuver les dépenses totalisant : 56 423.53 \$

Se détaillant comme suit :

Salaires et avantages sociaux :	27 596.27 \$
Comptes prélevés automatiquement	728.10 \$
Autres dépenses :	28 099.16 \$

7.- RÈGLEMENTS DE NUISANCES NUMÉRO#381-1-2015:

Reporter à une prochaine séance.

8.- **(15-08-118) OFFRES DE SERVICES AUSCULTATIONS DES CHAUSSÉES-PLAN D'INTERVENTION :**

CONSIDÉRANT que nous avons reçu 2 soumissions pour l'auscultation des routes pour effectuer le plan d'intervention;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Nordikeau Inc. À 852.00 plus taxes;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur Claude Thouin;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;
Le maire demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'utiliser les services de Nordikeau Inc. pour l'auscultation de nos chaussées au montant de 852.00\$ plus taxes, dans le cadre de la réalisation de notre plan d'intervention.

9.- **(15-08-119) RÉPARATION ET MISE À NIVEAU DE NOTRE SERVEUR**

CONSIDÉRANT que notre serveur ne peut prendre de copies de Sécurité;

CONSIDÉRANT que notre serveur est encore fonctionnel et qu'il a besoin d'être mis à niveau;

CONSIDÉRANT que nous avons demandé des soumissions pour changer complètement le serveur;

CONSIDÉRANT que les soumissions pour changer de serveur était près du double du montant de la réparation et mise à niveau du serveur;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par madame Annie Boucher;
appuyé par madame Lise L'Heureux,
le maire demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'accepter la soumission de Softchoice au montant de 2 164.81 \$ plus taxes et de faire faire les installations et la mise à niveau par le service du TI de la MRC de d'Autray et de payer les frais relatifs à cette installation et mise à niveau.

10.- **(15-08-120) BUDGET RÉVISÉ OMH LA BONNE AVENTURE :**

Nous avons reçu le budget 2015 révisé pour approbation.

CONSIDÉRANT que ce budget a été élaboré par la société d'Habitation du Québec;

CONSIDÉRANT que ce budget concerne la Société d'Habitation la Bonne Aventure;

CONSIDÉRANT que suite à la révision du budget 2015, la contribution au déficit de la municipalité est passée de 7 720.00 \$ à 8 720.00 \$

EN CONSÉQUENCE ET POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Jacynthe Leduc;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire suppléant demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité;

D'accepter le budget révisé de l'OMH La Bonne Aventure et d'accepter la contribution au déficit de la municipalité de Saint-Norbert au montant de 8 720.00\$.

11.- BUDGET DE LA FÊTE DE LA FAMILLE DU 12 SEPTEMBRE 2015 :

Sujet reporté à une prochaine séance.

12.- (15-08-121) UPA LANAUDIÈRE- CAMPAGNE D'APPUI :

Appui à la gestion de l'offre dans le cadre du partenariat transpacifique (PTP)

ATTENDU qu'il y a dans Lanaudière, 226 entreprises laitières, 166 entreprises produisant de la volaille et 17 entreprises productrices d'œufs de consommation et que ces fermes représentent près du quart des fermes de Lanaudière et produisent 40 % des revenus agricoles de la région. (247 M\$ de revenus pour ces trois productions combinées.);

ATTENDU que l'agriculture occupe une grande étendue de notre territoire et que les revenus et les taxes qu'elle génère sont très significatifs;

ATTENDU les négociations du Partenariat transpacifique (PTP) ont cours actuellement entre le Canada et 11 autres pays;

ATTENDU qu'une entente est imminente et que les pressions sont fortes pour que le Canada ouvre plus grande ses portes pour les produits sous gestion de l'offre;

ATTENDU que malgré la promesse du gouvernement canadien affirmant qu'il protégerait la gestion de l'offre avec ses trois piliers (contrôle des importations, planification de la production et prix aux producteurs), celui-ci a accordé, en 2013, plus de 17 700 tonnes de fromages à l'Europe dans l'entente de l'AECG;

ATTENDU que le gouvernement nous parle déjà de compensations avant même la signature de l'entente du PTP, laissant présager qu'il pourrait accorder à nouveau des accès supplémentaires, affaiblissant une fois de plus un des trois piliers de la gestion de l'offre soit le contrôle des importations;

ATTENDU que le système canadien de gestion de l'offre est l'un des plus justes au monde, que le consommateur ne gagnerait rien advenant l'abolition de ce système et que des entreprises agricoles seraient fragilisées voire même appelées à disparaître;

ATTENDU que les secteurs sous gestion de l'offre ne sont pas subventionnés puisque leurs prix sont fixés en fonction des coûts de production des fermes les plus performantes et que le producteur est payé de façon équitable;

ATTENDU l'importance de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques pour conserver la gestion de l'offre intégrale avec ses trois piliers sans accès supplémentaires à notre marché.

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité:

QUE la Municipalité de Saint-Norbert fasse appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stephen Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

13.- DEMANDE COMMANDITE SOURCE DE VIE BRANDON:

NOUS NE DONNERONS PAS SUITE À CETTE DEMANDE.

14.- ÉGLISE :

14-a) (15-08-122) Demande Desjardins et signataires :

CONSIDÉRANT que nous désirons présenter une demande de commandite à la Caisse Desjardins de D'Autray ;

CONSIDÉRANT que cette demande de commandite servira à la conversion de l'église en salle multifonctionnelle et salle de spectacle, par divers travaux dont l'installation de toilettes, changement de chauffage, l'enlèvement des bancs, réfection du plancher, espace pour le bar, vestiaire, achat de tables et chaises;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par monsieur Yvon Laporte;
Appuyé par madame Jacynthe Leduc;
Le maire demande le vote

RÉSOLU à l'unanimité :

D'autoriser la Directrice générale et le maire à signer la demande de commandite auprès de la Caisse Desjardins de D'Autray, de présenter la demande pour une commandite pour les travaux de phase I, phase II et phase III.

14-b) (15-08-123) Budget Spectacle «Hommage à Jean-Pierre» :

CONSIDÉRANT que le comité pour la sauvegarde de l'église Norbertoise (CSEN) et la municipalité de Saint-Norbert est a organisé un spectacle bénéfice «Hommage à Jean-Pierre»;

CONSIDÉRANT qu'un budget a été établi déterminant les dépenses qui devront être payées par la municipalité pour la réalisation de cette activité;

CONSIDÉRANT que sur ce budget détaille différentes dépenses;

CONSIDÉRANT que nous aurons à payer avant l'activité diverses dépenses;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par madame Annie Boucher;
Appuyé par monsieur Claude Thouin;
Le maire demande le vote

ET RÉSOLU à l'unanimité

D'autoriser le budget présenté et de payer les dépenses qui y figurent lorsque le paiement de celles-ci l'exigera. (budget en annexe à ce procès-verbal)

15.- CORRESPONDANCE :

Demande d'un citoyen : demande de réglementation.

Le conseil ne peut donner suite à la demande du citoyen, car nous ne pouvons pas légiférer sur la possession d'équipement appartenant à nos citoyens.

Règlement à la MRC de D'Autray :

À titre d'information la MRC de D'Autray a modifié son règlement 261, règlement établissant les règles d'utilisation du transport collectif local effectué sur appel par taxi.

16.- DIVERS :

Aucun sujet à ce point.

17.- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Le maire répond à diverses questions de citoyens présents.

Dont;

- Questionnement sur le camp de jour. – coût – fréquentation etc.
- Numéros civiques réfléchissants
- Voie ferrée dangereuse

Madame Hélène Blondin mentionne que nous aurons les billets pour le spectacle Hommage à Jean-Pierre Ferland disponible d'ici la fin du mois d'août.

18.- (15-08-124) CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

L'Ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Claude Thouin;
Appuyé par madame Lise L'Heureux;

RÉSOLU à l'unanimité :

De clore et de lever la séance À 21 H 06 m

Guy Paradis
Maire

Lucie Poulette
Directrice générale
Secrétaire/trésorière